

Les foins rouillés, moisés et en quelque sorte pourris, sont les plus nuisibles; ils occasionnent des entérites, des coliques mortelles, altèrent les humeurs, produisent des fièvres putrides, la morve, etc.

Comme on le voit, il faut administrer tous ces fourrages avec les plus grandes précautions, et les arroser avec de l'eau salée, qu'ils soient hachés ou ne le soient pas. Cette pratique ne fera assurément pas développer dans les fourrages des principes qui n'y existaient pas tout d'abord; mais, par l'action que le sel exerce sur les tissus et les organes de l'économie, il rendra les animaux plus réfractaires aux causes de maladies, corrigera les altérations des fourrages moisés, poudreux, donnera une saveur agréable aux fourrages lavés, fades, augmentera les forces digestives, qu'il rendra capables de digérer les substances qui, sans l'action du sel, fermentaient dans l'estomac et diminueraient les maladies que nous venons d'énumérer.

Chevaux rétifs.

Il y a plusieurs manières de dompter les chevaux rétifs.

1o. Par le frôlement des doigts sur la nuque. On pratique ce frôlement pendant dix ou quinze minutes; on recommence l'opération deux ou trois fois par jour et le cheval attelé ou monté devient bientôt doux comme un mouton.

2o. Par les vapeurs d'ammoniaque. On en fait aspirer une légère dose à l'animal et on lui en verse quelques gouttes sur le sommet de la tête.

3o. Par l'odeur de la châtaigne. On gratte fortement sur un cheval quelconque la corne qui se trouve à la hauteur du genou et qu'on appelle châtaigne; on recueille la poussière produite et on la donne à sentir à l'animal à dompter: il l'aspire avec satisfaction; on le caresse, puis on recommence, et ainsi de suite. Au bout de trois quarts d'heure, le cheval est parfaitement dompté. Le secret de ce procédé a été divulgué il y a soixante ans, pour la somme de \$4,000, par un métis espagnol qui le pratiquait dans l'île de Cuba.

4o. Par l'insufflation des narines: cette méthode consiste tout simplement à saisir le moment propice et à souffler dans les naseaux de l'animal en lui posant la main sur les yeux. Il devient doux et vous suit à l'instant.—*La science populaire illustrée.*

Choses et autres.

LE CANADA-FRANÇAIS

Revue périodique, publiée sous la direction d'un Comité de Professeurs de l'Université-Laval.

PROSPECTUS.

Le CANADA-FRANÇAIS paraîtra, la première année, tous les trois mois, par livraisons de 150 pages environ, avec un supplément additionnel d'une cinquantaine de pages, de manière que les souscripteurs recevront, à chaque livraison, au moins 200 pages, format in-8o royal.

Le supplément sera paginé séparément. Il contiendra exclusivement des documents encore inédits relatifs à l'histoire de l'Amérique et plus spécialement du Canada, ou s'y rapportant de quelque manière. Le CANADA-FRANÇAIS veut par là rendre un service important aux historiens, aux archéologues et aux

antiquaires, en mettant à leur portée des documents qui, sans cela, ne pourraient pas voir le jour, ou du moins ne seraient publiés qu'accidentellement. Ce supplément sera puisé à bonnes sources, et formera un volume à part de la plus haute valeur.

Les abonnements iront tous de janvier à janvier, et le prix en est fixé à \$2 (deux piastres) par année, invariablement payables d'avance. Pour éviter une comptabilité inutile, l'Administration du CANADA-FRANÇAIS adopte le mode des revues européennes et ne fera servir que ceux qui auront soldé leur abonnement annuel.

Le fait qu'un abonnement n'aura pas été renouvelé les années subséquentes sera regardé comme une expression suffisante du désir de ne plus recevoir le CANADA-FRANÇAIS, et interprété comme tel.

On ne peut souscrire pour moins d'une année. Tout abonnement arrivant dans le cours d'une année sera censé partir du mois de janvier, et les numéros parus depuis cette époque seront envoyés au nouveau souscripteur.

Remarques importantes.

La fin que se propose le CANADA-FRANÇAIS, et le bon marché de la souscription, qui le met à la portée des ressources les plus modestes, donnent à espérer que l'on voudra bien faire une active propagande en sa faveur. Comme tous les bénéfices sont au profit des abonnés, plus il y aura de ceux-ci, plus ils recevront en compensation du modique montant de la souscription annuelle. L'Administration entrevoit même la possibilité de donner une assez forte prime, dès la première année, si le nombre des abonnés dépasse un certain chiffre qui est loin d'être extravagant.

Les dépenses notables occasionnées par les débuts d'une œuvre aussi considérable font espérer à l'Administration que ceux qui désirent l'encourager dans cette entreprise nationale voudront bien envoyer au plus tôt le montant de leur souscription avec leur adresse écrite d'une manière bien lisible. D'ailleurs comme la première livraison doit paraître au commencement de janvier 1888, l'on comprend que le tirage dépendra nécessairement du nombre des abonnements reçus.

Pour tout ce qui regarde l'Administration et les abonnements, s'adresser à Mgr T. E. HAMEL, Gérant du *Canada-Français*. Résidence: SEMINAIRE DE QUÉBEC.

Pour les travaux destinés à la Revue, s'adresser:

A Québec, à M. l'abbé O.-E. MATHIEU, Séminaire de Québec.

A Montréal, à M. l'abbé P.-N. BLUCHÉSI, Archevêché.

Le prospectus et le programme du *Canada-Français* sont déjà imprimés dans le format même de la Revue, avec le sommaire du premier numéro. Ceux de nos lecteurs qui désireraient se les procurer peuvent en demander soit au bureau du *Canadien*, soit à Mgr Hamel, Séminaire de Québec.

Tous les travaux originaux publiés dans le CANADA-FRANÇAIS seront payés à leurs auteurs à raison de cinquante centimes la page imprimée. Toutefois, la première année, les auteurs voudront bien avoir la patience d'attendre, pour toucher leurs honoraires, que la Revue ait réalisé les bénéfices nécessaires.

Le CANADA-FRANÇAIS n'est pas une spéculation. Si l'encouragement est suffisant pour donner un surplus de recette, ce surplus sera employé tout entier à améliorer la Revue, en diminuant l'intervalle des livraisons ou en augmentant le nombre de pages sans augmentation dans le prix de la souscription. Le Comité d'Administration sera juge de l'emploi des fonds sans pouvoir toutefois sortir des dispositions ci-dessus.

Cette Revue est publiée sous les auspices d'un Comité d'Organisation, dont font partie de droit tous les professeurs de la faculté des Arts de l'Université Laval, ainsi que ceux des professeurs des autres facultés qui veulent bien collaborer à sa rédaction.

L'Administration du CANADA-FRANÇAIS est confiée à un Comité d'Administration choisi par le Comité d'Organisation parmi les professeurs de l'Université à Québec, et se compose de cinq membres, dont le président a le titre de Gérant de la Revue. Le Comité d'Administration rendra compte tous les ans au Comité d'Organisation.

Un Comité de Révision est chargé de l'acceptation des articles destinés au CANADA-FRANÇAIS. Ce comité est composé de professeurs de l'Université Laval, en nombre égal à Québec et à Montréal. Le Comité de Révision comprend aussi deux sous-comités auxquels indifféremment peuvent être adressés les travaux destinés à la Revue, et ils ont séparément le contrôle de l'admission des articles qui leur sont soumis.